

Suisse : victoire des partisans du principe de précaution : la Suisse conserve ses valeurs d'exposition

2016-12-10 01:01:01

Depuis des années, la Suisse a adopté des valeurs d'exposition bien moins élevées que celles prônées par l'ICNIRP, recommandées par la commission européenne et adoptées par la plupart des pays européens.

Alors qu'en France, ces valeurs s'échelonnent de 41 V/m à 61 V/m selon les fréquences, elles se situent, toujours selon les fréquences, entre 3 V/m et 6 V/m, en Suisse, ce qui en fait l'un des pays les plus « contraignants ».

Mais ces valeurs sont trop basses et trop contraignantes, justement, au goût des opérateurs lesquels ont réussi à convaincre des élus de soutenir une motion visant à les relever. Mais, par un vote très serré puisque la décision a été prise par 20 voix contre 19 et 3 abstentions, le Conseil des Etats a refusé tout assouplissement comme le demandait une motion au Conseil fédéral.

Félicitations aux 20 élus qui ont sauvé ces normes et merci à nos amis d'ARA de nous avoir transmis cette bonne nouvelle.

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026